

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 30 (1904)
Heft: 21

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

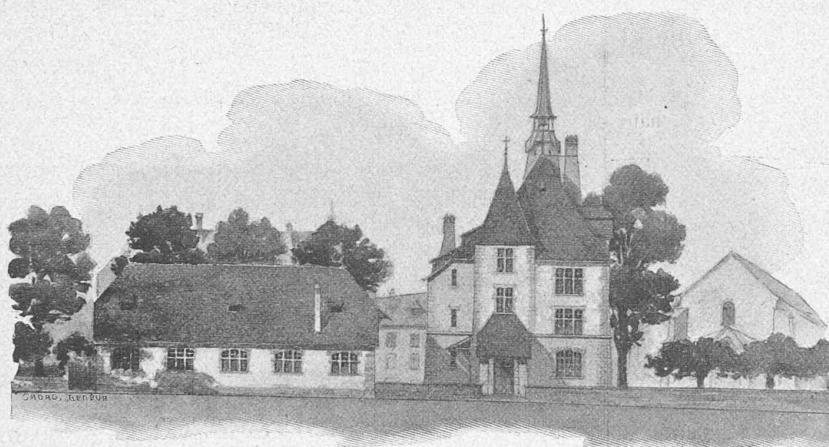
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

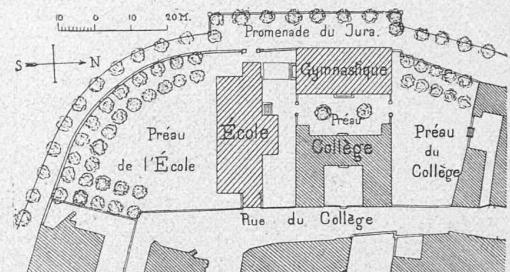
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



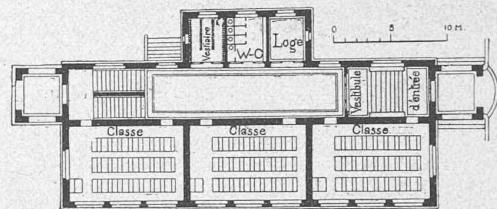
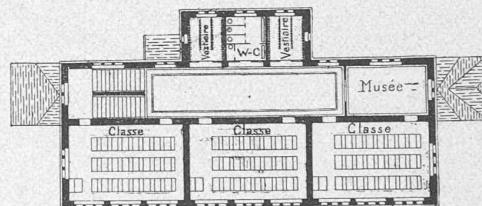
Façade Sud.



Façade Ouest.



Plan de situation.

Plan du 1^{er} étage.

Plan du rez-de-chaussée.

IV^{me} prix : Projet « Castel ». — Architectes : MM. Alex. CAMOLETTI et H. BAUDIN, à Genève.

CONCOURS POUR UN BATIMENT SCOLAIRE A NYON

SOCIÉTÉS

Société vaudoise des Ingénieurs et des Architectes.

1^{re} séance ordinaire, le samedi 5 novembre 1904,
au café du Musée, rue Haldimand.

Présidence de M. Isoz, président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le président lit son rapport sur le semestre écoulé. Il est adopté sans observation.

M. Verrey, architecte, propose que le Comité soit chargé d'agir auprès de qui de droit pour qu'il y ait un concours entre architectes pour la gare de Lausanne. Subsidiairement il désirerait que ce concours soit limité aux architectes suisses ou établis en Suisse.

M. Verrey émet une seconde proposition, tendant à ce que la Société cherche à obtenir que les concours pour bâtiments peu importants soient cantonaux ou régionaux.

La première proposition est adoptée. La seconde est renvoyée pour étude à une commission composée de MM. Verrey, Meyer et Simon, architectes.

La parole est donnée ensuite à M. Lugeon, professeur, qui nous parle pendant près d'une heure, d'une manière agréable

et intéressante, de glissements de terrains, de leurs causes et de leurs corrections.

26 membres assistaient à cette séance.

Le Secrétaire.

Rapport sur le semestre d'été 1904.

Notre Comité a tenu quatre séances et a appelé à sa vice-présidence M. E. Paschoud, ingénieur.

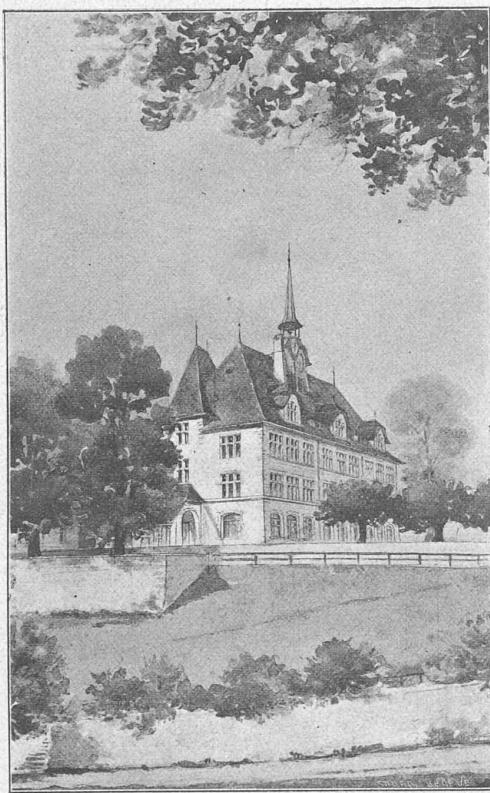
Il est donc constitué comme suit :

Président : M. Francis Isoz, architecte,	mandat jusqu'en	1905
Vice-Président : M. E. Paschoud, ingénieur	»	1906
Secrétaire : M. E.-F. Chavannes-Clavel, ingén.	»	1906
Caissier : M. Octave Rochat, ingén.-profess.	»	1905
Membres : MM. J.-J. Lochmann, ingénieur	»	1905
Ch. Bonjour, architecte	»	1905
J. Landry, architecte	»	1906

Tout d'abord nous avons le regret de mentionner le décès de notre regretté collègue M. Alexandre Girardet, architecte.

Après l'assemblée générale du 26 mars, notre Société a eu encore deux séances en avril.

La première a été consacrée à une conférence de M. J.-J. Lochmann, ingénieur, sur le nivellage de précision en Suisse.



Perspective de la façade principale.

Projet « Castel ». — Architectes : M. A. CAMOLETTI et H. BAUDIN, à Genève.

Dans la deuxième séance on a achevé la discussion des rapports des commissions nommées pour l'étude des responsabilités des ingénieurs et des architectes (rapporteur : M. S. de Mollins) et pour celle des canaux de fumée des calorifères (rapporteurs : MM. Guinand et Brazzola).

Le rapport de la première de ces commissions a été imprimé avec les extraits des jugements cités, cette brochure a été envoyée à tous les membres de la Société et en 100 exemplaires au Comité central, avec prière de mettre la question à l'étude dans toutes les sections.

Le rapport de la commission chargée de l'étude des canaux de fumée a été envoyé au Conseil d'Etat. A la demande de celui-ci nous lui avons adressé les numéros du *Bulletin Technique* contenant les procès-verbaux des séances et les divers rapports et études concernant le sujet.

Le 5 juin eut lieu la course de printemps qui avait pour but la visite de l'usine hydro-électrique de Montbovon et celle des sections en exploitation et en construction du chemin de fer Montreux-Oberland bernois.

Nous avons reçu comme d'habitude le rapport annuel du Musée national suisse. Nous le mettons en circulation avec l'Album du cinquantenaire de l'Ecole d'Ingénieurs de Lausanne, qui nous a été aimablement offert par celle-ci.

MM. Naef et Bourgeois se proposent de publier un ouvrage sur les peintures murales découvertes dans notre canton.

M. Victor-H. Bourgeois, artiste-peintre, nous donnera dans une de nos prochaines séances une conférence ayant pour titre : La peinture décorative dans la Suisse romande et spécialement dans le canton de Vaud, dès les temps préhistoriques jusqu'au XVIII^e siècle.

M. Mathey-Doret, ingénieur à Zurich, s'est mis obligamment à la disposition de nos membres allant à l'Exposition de St-Louis pour leur procurer des lettres d'introduction auprès de maisons des Etats-Unis.

MM. Mégroz et Alfred Michaud, ingénieurs, ont eu recours, par notre intermédiaire, à cette offre aimable.

Nous avons commencé la saison d'hiver 1904-1905 par une visite de la Banque Cantonale, de l'Edifice de Rumine et des travaux du Pont Chauderon-Monthenon.

Trois nouveaux membres ont été regus et huit ont été inscrits pour être présentés à notre prochaine séance. Par contre nous avons à mentionner la démission de M. Dubois, assistant au Service archéologique cantonal.

Nous avons le plaisir de vous informer du don généreux que notre collègue, M. le colonel J.-J. Lochmann, ingénieur, a fait à notre bibliothèque. Ce don comprend 47 volumes, 150 brochures, 44 années de publications périodiques diverses et plusieurs recueils de dessins et de documents.

Notre Comité a déjà exprimé sa gratitude au généreux donneur et il lui adresse encore une fois ici ses plus vifs remerciements.

CONCOURS

Bâtiments d'école, à Soleure¹.

Le concours pour l'élaboration des plans d'un groupe de bâtiments d'écoles a eu pour résultat la présentation de 40 projets. Le jury s'est réuni les 21 et 22 octobre et a délivré les prix suivants :

Un prix de 900 fr. au projet « *Jura* ». — Architectes : MM. Habertür & Brugger, à Bâle;

Un prix de 900 fr. au projet « *Alt Solothurm* ». — Architecte : M. Hermann Weideli, à Oberhofen, avec la collaboration de M. Robert Bischof, architecte, à Mannheim ;

Un prix de 600 fr. au projet « *Skizze* ». — Architectes : MM. Ernest et Charles Fröhlicher, à Soleure ;

Un prix de 600 fr. au projet « *YZ* ». — Architecte : M. Ubaldo Grassi, à Neuchâtel.

Une mention honorable au projet « *Pavillonsystem A* ». — Architecte : M. Ammann-Strahl, directeur du Service cantonal des bâtiments, à Aarau.

¹ Voir N° du 25 juin 1904, page 264.

Hôtel des Postes et des Télégraphes, à La Chaux-de-Fonds.

Le Département fédéral de l'Intérieur ouvre un concours entre les architectes suisses ou établis en Suisse pour l'étude d'un hôtel des postes et des télégraphes à La Chaux-de-Fonds, aux conditions suivantes :

On demande :

a) Les plans du sous-sol, du rez-de-chaussée et du premier étage, à l'échelle de 1 : 200 ;

b) Les façades du côté de la rue Léopold-Robert, de la place de la Gare et de la rue de l'Abeille, à l'échelle de 1 : 200 ;

c) Les coupes nécessaires pour l'intelligence du projet, à l'échelle de 1 : 200 ;

d) Une travée de la façade principale, rue Léopold-Robert, à l'échelle de 1 : 20 ;

e) Une perspective des façades rue Léopold-Robert et rue de l'Avenir. L'angle le plus rapproché du bâtiment sera à l'échelle de 1 : 100. Cette perspective sera prise du point P indiqué sur le plan de situation.

Les projets seront rendus au Département fédéral de l'Intérieur, à Berne, au plus tard le 31 janvier 1905.

Le jury, nommé par le Conseil fédéral pour l'examen de ces travaux, se compose de : MM. Marc Camoletti, architecte, à Genève ; Bonjour, architecte, à Lausanne ; Füchslin, architecte, à Zurich ; Flükiger, directeur des Constructions fédérales, à Berne ; Stäger, inspecteur général des postes, à Berne.